

Vous devez rencontrer bien des onnuis et des difficultés; c'est nécessaire pour consolider votre excellent œuvre. Il en est ainsi dans toutes entreprises pour procurer le bien à autrui.

Comme Monseigneur de Chicoutimi vous le dit si bien, ne faites rien sans consulter votre bon et digne curé. Il veut votre bien, et ses sages conseils seront toujours d'un grand secours.

Veillez donc m'envoyer un exemplaire des règlements de votre Cercle agricole.

Je demeure bien respectueusement, mon cher ami,

Votre tout dévoué, etc.,

CHS GUAY, Ptre., Curé,

Protonotaire Apostolique.

*Cercle agricole de St-Aubert.*— On vient de nous communiquer les détails suivants sur une deuxième conférence donnée par le Révd M. F.-X. Méthot, à une réunion du Cercle agricole de St-Aubert :

Le cercle agricole de St-Aubert (comté de l'Islet), qui il y a deux mois n'était qu'à l'état de projet, est aujourd'hui en pleine activité. Lundi, 6 mars courant, avait lieu sa première réunion régulière, à laquelle, malgré une tempête de neige, il y avait quatre-vingts auditeurs. Le Révd M. F. X. Méthot qui avait donné une conférence agricole lors de l'inauguration du cercle, voulut bien donner une deuxième conférence à cette réunion mensuelle des membres du cercle.

A sa première conférence, le Révd M. Méthot disait qu'il fallait labourer judicieusement, herser à temps, égoutter convenablement, appliquer une semence propre au terrain; et à sa deuxième conférence, il nous a dit qu'il fallait bien ménager, non pas que le ménagement consistât à se refuser ce qui convient et à se priver du nécessaire, mais à se mettre en garde contre certaines dépenses ou des extravagances qui nuisent au temporel et au spirituel.

1o. Défiiez vous, dit le conférencier, du luxe qui nous envahit, luxe dans les vêtements, luxe dans les voitures, luxe consistant encore à garder des animaux qui ne sont pas en rapport avec les revenus de la terre, pour ne pas s'exposer à les mal nourrir ou à les perdre au printemps.

2o. Défiiez de l'intempérance, car quo de folles dépenses n'entraîne pas cette soif effrénée des liqueurs enivrantes. A ce sujet, M. le conférencier a félicité les cultivateurs de St-Aubert de n'avoir point d'auberge dans leur paroisse; vous êtes, a-t-il dit, des hommes prudents, sages, qui surveillez bien vos intérêts et qui ne voulez pas votre ruine.

3o. Défiiez-vous de la paresse, car la perte de temps est un grand obstacle au succès agricole. Il y a des temps pour tout. Le cultivateur qui fait réparer sa charrue lorsqu'il faut être au champ, ne peut réussir. Le Belge qui s'y entend en agriculture, ne perd pas de temps, faisant chaque chose en son temps. Le temps, c'est l'argent. Il suggère la comptabilité agricole, en donnant un modèle en ce genre.

4o. Défiiez vous de perdre les engrais de toutes sortes qui sont à votre disposition. Une grande quantité se perd chaque année, par imprévoyance, ignorance et paresse. Le fumier est la richesse de la terre. M. le conférencier a donné plusieurs moyens d'utiliser

les fumiers sans dépenses notables, s'appuyant pour cela sur sa propre expérience.

Le Révd M. Méthot fit le tableau d'un agriculteur devant être l'homme le plus heureux sur la terre, lui attribuant la justice et la crainte de Dieu, et avec cela donnant l'exemple du travail, de l'amour de Dieu, de la religion et de son pays. L'on voit, dit le conférencier, de ces vieillards à cheveux blancs, respectés de leurs enfants, dans une heureuse aisance et considérés de leurs concitoyens; ils mènent une longue vie comblés des bénédictions promises par Dieu à ceux qui observent son quatrième commandement; ils aiment leurs enfants qui les bénissent et qui eux aussi sont prospères.

Le Révd M. Méthot a toutes les qualités de science, d'expérience et de bonne volonté, comme aussi il a une parole facile et engageante pour faire aimer l'agriculture et la faire prospérer. Aussi, on n'est pas surpris de voir la paroisse de St-Eugène, dont il est le curé depuis trois ans, faire exception aujourd'hui dans le comté de l'Islet; c'est la paroisse modèle en agriculture: l'exposition de l'automne dernier en est une preuve. Les cultivateurs de St-Eugène aiment leur art et savent l'exercer d'une manière judicieuse et fructueuse, grâce aux leçons de leur dévoué pasteur et maître en agriculture.

Puisse leur exemple être suivi de beaucoup d'autres et de tous les cultivateurs: ainsi disparaîtra la routine en agriculture; la théorie et la pratique seront alors en harmonie parfaite.

*Cercle agricole de St-Pamphile, comté de l'Islet.*— Le 12 mars courant, le Révd M. A. Blanchet, convoquait une assemblée de ses paroissiens, dans le but d'établir un cercle agricole. Plus de cinquante cultivateurs ont répondu à cet appel; parmi ces cultivateurs quatorze sont membres de la société d'agriculture du comté de l'Islet.

Au début de cette réunion, M. Joseph Pelletier, maire de St-Pamphile, donna lecture d'une requête qui lui avait été présentée par le secrétaire de la société d'agriculture, du comté de l'Islet, dans le but de justifier les directeurs des anciennes paroisses, accusés dans une correspondance publiée dans le *Journal d'agriculture*, numéro de février 1882, de ne pas avoir rendu justice aux nouvelles paroisses. Après avoir discuté tous les considérants de cette requête, notamment celui qui disait: "Que les membres des nouvelles paroisses n'avaient pas à se plaindre de l'indifférence ou de l'injustice de cette Société, ou des anciennes paroisses; au contraire, qu'ils devaient reconnaître tout ce qui a été fait pour elles et par la Société et par les anciennes paroisses."

Il n'y eut pas dans l'assemblée une seule voix pour justifier cet avancé. Tous d'un commun accord déclarèrent qu'ils n'avaient pas obtenu justice. L'on refusa en conséquence de signer la dite requête, et une requête dans un sens contraire fut dressée sur le champ pour être signée par tous. Plusieurs dans l'assemblée, connus antérieurement les efforts déjà tentés pour obtenir justice, par des protestations en forme, venant de St-Eugène, de St-Cyrille et de St-Aubert, représentèrent qu'ils seraient forcés de se retirer de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, vu qu'ils n'y trouvaient aucun avantage, pas même en ayant "la valeur en graine fourragère," suivant l'exposé de la requête.